



2021-003.



DU

2025/2026

Diplôme d'Université Délégué à la protection des données personnelles (DU DPO)

Bac + 1 2 3 4 5

Domaine

Responsable de formation Aurélie BANCK aurelie.banck@univ-evry.fr

Renseignements et candidature

Reprise d'Etudes et Gestion des formations

diplomeuniversite@univ-evry.fr; fc@univ-evry.fr

Christine SIROT Tél.: 01-69-47-80-68

Adresse Postale : Université Evry - DFTLV - Bd F. Mitterrand -91000 EVRY COURCOURONNES

Juridique

2. Objectifs de la formation

cours en soirée et le samedi.

1. Présentation de la formation

Former des professionnels compétents sur les aspects juridique, technique et organisationnel que requière la fonction de DPO afin d'exercer le métier de délégué à la protection des données.

Le nouveau métier de Délégué à la Protection des Données (DPO), au carrefour

du droit, de la sécurité informatique, de la compliance et de l'éthique nécessite

une formation pluridisciplinaire adaptée. C'est à cette problématique que le

DU DPO vise à répondre. La formule à distance de la formation est particulièrement adaptée aux besoins des professionnels en activité alliant

Le module technique a été certifié par l'association CyberEdu sous la référence

3. Public - Conditions d'admission - Modalités d'entrée

<u>Public concerné</u>: Cette formation s'adresse aux Délégués à la protection des données (DPO) ou toute autre personne souhaitant exercer des fonctions de délégué ou assimilées (assistant du DPO, Compliance manager, etc).

- Préreguis: Etre titulaire d'un Master 1 ou d'une maîtrise dans le domaine du droit ou de l'informatique (diplôme de niveau 6 [anciennement niveau II] sanctionnant 4 années après le baccalauréat). Les candidats justifiant d'une expérience significative dans le domaine de la protection des données personnelles verront leur candidature examinée. Disposer d'un niveau d'anglais B1.
- Modalités d'entrée : Sur dossier de candidature et entretien. Une commission de recrutement examinera les candidatures en fonction de la nature des diplômes et des expériences professionnelles.
- Pour toute personne en situation d'handicap, veuillez-vous rendre sur la page : www.univ-evry.fr/vie-decampus/etude-et-handicap

4. Tarif et financement

- Frais d'étude du dossier de candidature : 20 €
- Frais de formation: 4130,00 €
- → Pouvant être financée par : Financement Entreprise Organisme / OPCO individuel CPF.
- Pour tout candidat désirant utiliser son CPF comme mode de financement : veuillez envoyer votre dossier de candidature à DFTLV, avant de déposer votre demande sur le portail moncompteformation.gouv.fr (délai de 14 jours à respecter).

5. Organisation de la formation

- Durée: 137 heures et 12 semaines d'expérience pratique (stage ou activité professionnelle).
- La formation se déroule sur 9 mois :
 - o 7 regroupements à distance le samedi d'octobre 2025 à juin 2026
 - 14 regroupements à distance d'octobre 2025 à juin 2026 hors temps de travail
 - Des contenus en ligne (webinaires) disponibles tout au long de la formation
 - Les soutenances du mémoire professionnel sont programmées en septembre 2026. La composition du mémoire est accompagnée par du tutorat individuel.
- <u>Date limite de dépôt de dossier de candidature</u> : **mi-septembre 2025.**
- Dates: calendrier disponible sur demande.
- Suite de parcours : non
- Validation de blocs de compétences : oui
- RNCP: 38106

6. Sanction de la formation

- Formation diplômante.
- A l'issue de la formation, un diplôme d'université est délivré au stagiaire ayant passé avec succès l'ensemble des examens.

7. Programme

Module Juridique: 62h - Bloc de compétences 1

- Les fondamentaux de la protection des données personnelles : définition, licéité, les bases légales des traitements de données
- Le DPO : rôle et missions et La Cnil
- Les obligations des responsables du traitement et des sous-traitants
- Les droits des personnes concernées
- Les transferts de données hors Union européenne
- Les contrôles et les sanctions de la Cnil
- La directive E-privacy et le marketing
- Les données de santé
- La protection des données dans le monde

Module technique : 30h - Bloc de compétences 2

- Cybersécurité notions de base
- Les règles d'hygiène informatique
- Sécurité des systèmes
- Authentification
- Violations de données et incident de sécurité
- Normes de sécurité

Module organisationnel: 32h - Bloc de compétences 3

- BCR, code de conduite et certification
- Les outils de gestion de la conformité
- L'audit
- Le programme de gestion des sous-traitants
- La communication et la gestion de crise
- Les analyses d'impact (PIA)
- La gestion des risques/EBIOS risk manager
- L'organisation de la fonction de DPO

Ces enseignements sont complétés d'un accompagnement à la réalisation d'un mémoire sous la forme d'un tutorat.

Intervenants

Aurélie BANCK, DPO, certifiée CIPP/E, CIPM, AFNOR, Groupe DPO, Auteur

Nathalie BUFFOTOT, certifiée Véritas, Responsable de la Conformité et Correspondant Données Personnelles

Ghita HAMZY, Project Manager, Data-Protection & Regulatory Compliance Square

Laure LANDES-GRONOWSKI, Avocate fondatrice et associée chez AGIL'IT (pôle IT & Data)

Soazig LELEUCH, Juriste, Senior Legal Counsel

Pauline ORDINES, CIPP/E, CISSP, CISA, Cybersécurité Senior Manager

Aissatou SAAR, Certifiée AFNOR, Data Protection Officer de Lombard, International Assurance S.A.

Grégory ADROT, Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations

Adrien HUG-KORDA, CIPP/E, Group Data Protection Officer

8. Modalités d'évaluation (*)

(*) Extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances.

1ère session:

Un contrôle continu pour l'UE3 composé de la préparation et de la restitution de deux TD.

Un contrôle terminal réparti comme suit pour les UE1 et 2 :

- 1 contrôles de connaissances par UE de 30 min chacun
- 1 contrôle de compétences par UE prenant la forme de la remise d'un devoir par UE

Un contrôle terminal pour l'UE4 composé d'un mémoire et sa soutenance

2ème session:

• La deuxième session d'examen est accessible à tout étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne au contrôle terminal (y compris par compensation) et aux étudiants n'ayant pas été en mesure de soutenir leur mémoire.

Le DU « DPO» est décerné aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieur à 10/20 à l'ensemble des modules et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au mémoire.

9. Taux de réussite - Taux de satisfaction

- Taux de réussite 2023/2024 : 79 %
- Taux de satisfaction 2023/2024 : 88 % tout à fait satisfait 12% plutôt satisfait

